

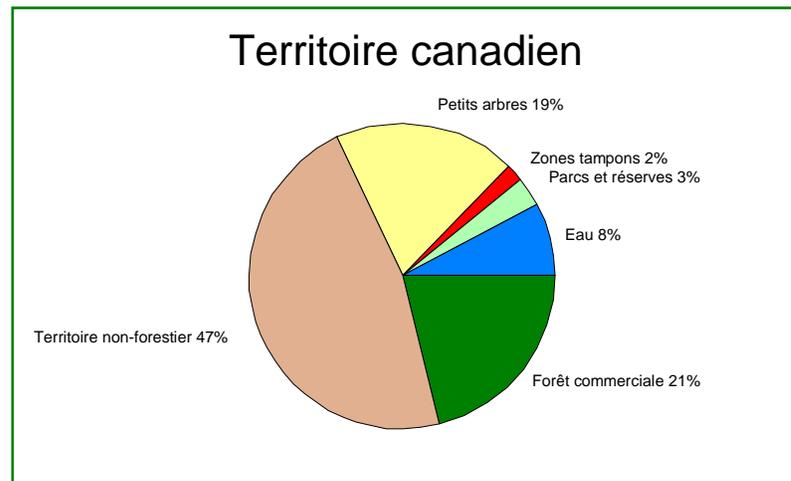


Fiche technique - CEEPC

Les emballages à base de papier proviennent d'une ressource renouvelable

Contrairement à la plupart des autres matériaux d'emballage, l'emballage à base de papier est, à l'origine, fabriqué à partir d'une ressource **renouvelable** : les arbres. Et ces arbres sont en pleine forme. Voir la fiche d'information : « **La vérité concernant les arbres** ».

Cela risque d'en surprendre beaucoup, mais la forêt d'intérêt commercial ne représente que 21 % de l'ensemble du territoire canadien (la plus grande partie est composée, de loin, par ce que l'on a coutume d'appeler du « terrain non forestier », lequel est principalement utilisé pour l'agriculture).



Et sur ces 21 % composés de forêts d'intérêt commercial, moins de la moitié d'un pour cent (0,05 %) est coupée pour le sciage, la pâte et les produits à base de papier.¹ L'emballage n'en représente qu'une partie infime puisque la plupart des emballages à base de papier fabriqués au Canada comporte un contenu recyclé (77 % en moyenne) ou de la sciure et des copeaux de bois provenant de l'exploitation forestière. Un peu plus de 10 % seulement d'un paquet moyen provient directement d'arbres fraîchement coupés.²

Et ces forêts sont presque toutes certifiées par tierces parties comme étant gérées durablement.³ Environ 72 % est actuellement régénérée grâce au plantage d'arbres et au semis direct ; le reste se régénère naturellement.¹

¹ « L'État des forêts Canadiennes », rapport annuel de 2010 produit par Ressources naturelles Canada, un ministère du gouvernement fédéral

² Étude du CEEPC sur le contenu recyclé (2008/2010)

³ L'Association canadienne de normalisation (CSA) ; la Sustainable Forestry Initiative (SFI), le Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières (PEFC) ou le Forest Stewardship Council (FSC). Environ 42 % de la forêt mondiale certifiée par tierce partie se trouve ici même, au Canada (www.certificationcanada.org).